

NOS DEMANDES : UNE CENTAINE DE SOLUTIONS CONCRÈTES POUR LE RÉSEAU

Le 29 octobre, notre comité de négociation FSSS-CSN a déposé le cahier regroupant l'ensemble de nos demandes sectorielles auprès de la partie patronale, le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS). Puis, le 30 octobre, les négociateurs de la CSN ont déposé, auprès du Conseil du trésor, nos demandes dites de table centrale, portant notamment sur les salaires.

Après des mois de travail à préparer nos revendications et à peaufiner leur présentation, le vrai travail de négociation débute donc! Pour notre comité de négociation, le 29 octobre dernier aura été l'occasion d'un premier contact avec les représentants patronaux. La rencontre a duré plus de deux heures. Nous avons pu présenter, à grands traits, chacune de nos treize orientations de négociation sectorielle. Lors de cette rencontre, la partie patronale a formulé diverses questions sur nos demandes afin de mieux cerner nos objectifs.

Nous n'avons pas établi de calendrier de rencontres à ce moment-ci. Nous devons en reparler lors de nos prochains échanges de même qu'établir de quelle manière nous mènerons nos travaux afin que les négociations soient productives.

Pour en savoir davantage sur le dépôt à la table centrale, c'est-à-dire sur les enjeux communs à tous les salarié-es du secteur public, tels que salaires, assurances, retraite, droits parentaux et disparités régionales, nous vous invitons à visiter le site du secteur public CSN : secteurpublic.quebec/project/demandes

Rappelons nos treize orientations sectorielles, totalisant une centaine de revendications précises et concrètes pour améliorer notre quotidien, en santé et services sociaux

- L'accès à la justice et la liberté d'action syndicale
- L'accès aux postes, la reconnaissance, la nomenclature et son mécanisme
- Les assurances et le régime d'assurance invalidité
- L'attraction et la rétention
- La conciliation famille-travail-études
- Les dépenses liées à l'emploi et les compensations
- Les pénuries de main-d'œuvre
- La précarité
- La protection de l'environnement
- La santé et la sécurité au travail
- La sous-traitance, la privatisation et la centralisation
- La surcharge de travail, l'épuisement professionnel, l'organisation du travail et les conditions de pratique
- Les diverses problématiques, telles que les difficultés d'application de convention collective, la parité, les lois d'ordre public.



Fin octobre 2019, les délégué-es des quatre fédérations du secteur public CSN se sont réunis à Québec pour marquer le lancement des négociations. Dans un premier temps, le lundi 28 octobre, les délégué-es des syndicats de la santé et des services sociaux ont tenu une journée de réflexion sur le rapport de force, à la lumière des changements apportés par le gouvernement aux dispositions légales sur les services essentiels. Les 29 et 30 octobre, les délégué-es des quatre fédérations du secteur public CSN ont travaillé sur la mobilisation qui sera nécessaire de développer pour atteindre nos objectifs. Enfin, le 30 octobre, nous avons parcouru les rues de Québec pour souligner le dépôt de nos demandes communes au Conseil du trésor.